

La Chaire industrielle en aménagement forestier durable : un véritable écosystème de la recherche forestière au Canada

À l'instar d'un écosystème, la Chaire industrielle en aménagement forestier durable (AFD) est constituée d'une communauté d'êtres vivants (chercheurs, partenaires, collaborateurs, étudiants, professionnels, personnel de soutien) qui sont en interrelation entre eux et avec leur environnement (forestier, universitaire, financier, public, politique, climatique) autant à l'échelle locale, régionale que mondiale. Comme un écosystème, la Chaire AFD s'est diversifiée et complexifiée au fil du temps. Malgré certaines perturbations qui ont pu affecter sa dynamique et son évolution, l'apparition de certaines propriétés émergentes lui a conféré suffisamment de stabilité et de résilience pour maintenir sa productivité et son rayonnement après 19 années d'existence.

LA NAISSANCE

La Chaire AFD, qui est un organisme universitaire d'enseignement et de recherche reconnu au Canada, a vu le jour en 1998 et a poursuivi ses activités par l'entremise de trois renouvellements de mandat de cinq ans (2003-2009-2014) accordés à son titulaire, Yves Bergeron. La Chaire AFD ou Chaire industrielle-CRSNG-UQAT-UQAM est le fruit d'une interaction positive entre des organismes publics et privés qui ont mis leurs ressources et leurs préoccupations en commun afin de permettre l'éclosion, l'installation et la croissance de cette entité dans le monde de la recherche en écologie forestière et de la foresterie.

L'INDISSOCIABLE PARTENARIAT

Comme le mutualisme qui, en écologie, se définit par une interaction entre deux espèces qui tirent chacune profit de leur relation, la Chaire AFD et ses partenaires ont une interaction à bénéfices réciproques. En plus de l'UQAM et de l'UQAT, la Chaire AFD regroupe d'indéfectibles partenaires industriels, dont certains sont à ses côtés depuis ses balbutiements. Parmi les partenaires actuels, on retrouve Tembec, les industries Norbord, Scierie Landrienne, Matériaux Blanchet, Eacom Timber Corporation, Produits forestiers Résolu, Chantiers Chibougamau, Barrette-Chapais. Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec, le Service canadien des forêts, l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de l'Abitibi, le Gouvernement régional Eeyou Istchee Baie-James, l'Administration régionale de la Baie-James, Épinex, Signature Bois-Laurentides ainsi que le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue sont aussi partenaires de la Chaire AFD. Finalement, sans être partenaires de façon statutaire, le Centre d'étude de la forêt, la Forêt d'enseignement et de recherche du lac Duparquet et la Fondation de la faune du Québec collaborent étroitement aux activités de la Chaire AFD.

L'INDISPENSABLE COLLABORATION

Tel le système racinaire d'une plantule qui grandit et se ramifie au fil du temps, la Chaire AFD a vu, en 19 années d'existence, le nombre de ses chercheurs passer de 5 à 17 et celui de ses collaborateurs augmenter de 14 à 120. Un peu comme des arbres qui se greffent pour augmenter leur capacité à explorer le milieu, la venue de membres pourvus d'expertises

complémentaires à celles des membres réguliers a permis d'appréhender diverses problématiques par de nouvelles approches pluridisciplinaires. En plus de l'expérience et des compétences qu'ont pu apporter ces nouveaux professeurs et collaborateurs, ils constituent de véritables agents de dispersion qui permettent de faire rayonner la Chaire AFD au-delà des frontières québécoises et canadiennes.



Les cinq premiers chercheurs réguliers de la Chaire AFD lors de son inauguration en 1998 (de gauche à droite : Francine Tremblay, Suzanne Brais, Pierre Drapeau, Brian Harvey et Yves Bergeron, titulaire de la Chaire AFD).



Une partie de l'équipe de la Chaire en 2017 (de gauche à droite : Osvaldo Valeria, Igor Drobyshev, Geneviève Laliberté, Louis Imbeau, Brian Harvey, Benoît Lafleur, Suzanne Brais, Danièle Laporte, Nicole Fenton et Yves Bergeron)

RESSOURCES ET PRODUCTIVITÉ

Les ressources financières investies par les partenaires industriels dans le budget de base de la Chaire AFD ont toujours été bonifiées par des subventions de recherche obtenues auprès d'organismes externes reconnus. Ce faisant, chaque dollar injecté dans les activités de la Chaire AFD a généré en moyenne 4 \$ directement investis dans les projets de recherche. Totalisant près de 71 M\$ en budget cumulé, la Chaire AFD a su maximiser les contributions de ses partenaires en maintenant un budget annuel moyen de 3,7 M\$.

La Chaire AFD présente aujourd'hui un bilan scientifique des plus reluisants avec près de 1000 publications, dont 887 articles scientifiques et plus de 2300 communications à travers le monde.

2303	71 M\$	2728	91	18
COMMUNICATIONS	BUDGET CUMULÉ	ÉTUDIANTS	PROJETS DE RECHERCHE	PARTENAIRES

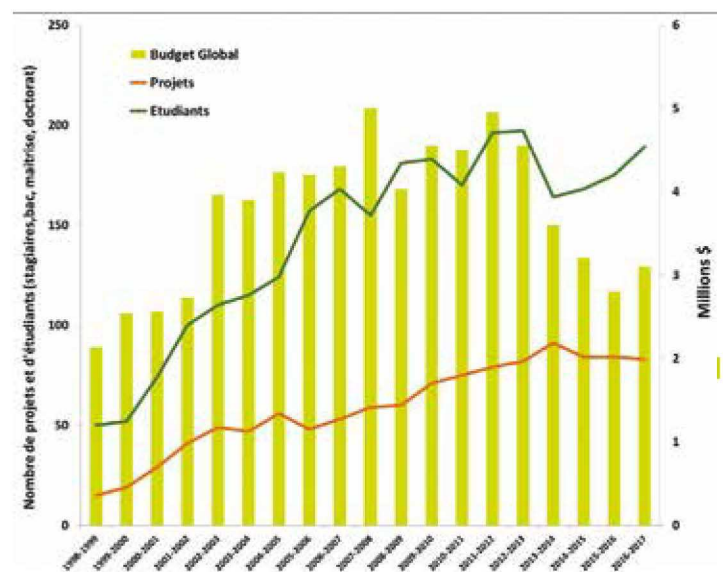
TRANSFERT TECHNOLOGIQUE ET DISPERSION

En plus de ses activités de recherche, la Chaire AFD a toujours déployé un important effort de transfert de connaissances vers les partenaires et les utilisateurs potentiels. Les découvertes et les connaissances acquises au cours des projets menés par l'équipe de la Chaire AFD ont été diffusées par différents ateliers, fiches techniques, notes de recherche, colloques, congrès, forums, symposiums et autres articles et chroniques de vulgarisation.

La Chaire AFD a continuellement priorisé la formation de personnel hautement qualifié (maîtrise et doctorat principalement) sur les enjeux écologiques, biologiques et socioéconomiques associés au milieu forestier. Avec les programmes de doctorat en sciences de l'environnement, de maîtrise en écologie, de maîtrise en ingénierie et de maîtrise professionnelle en gestion durable des écosystèmes proposés à l'UQAT, la Chaire AFD a pu recruter des étudiants de partout dans le monde. Ce sont plus de 2700 étudiants et stagiaires qui ont transité par la Chaire AFD, parmi lesquels on dénombre 322 diplômés à la maîtrise et au doctorat. Telle une pluie de semences prête à se disséminer, les étudiants diplômés de la Chaire AFD se retrouvent aux quatre coins du monde à occuper des fonctions importantes au sein d'industries, d'universités, de gouvernements et d'organismes non gouvernementaux. La formation d'étudiants par la Chaire AFD a aussi des retombées directes notables pour l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec où de nombreux diplômés agissent à titre de gestionnaires et de professionnels au sein de différents ministères, industries et autres organismes environnementaux.

AMÉNAGEMENT FORESTIER ÉCOSYSTÉMIQUE

La Chaire AFD a toujours agi comme figure de proue pour l'instauration d'un aménagement forestier calqué sur le fonctionnement des écosystèmes forestiers naturels. En menant des études sur la dynamique naturelle des forêts et sur le développement de scénarios sylvicoles basés sur ces connaissances, la Chaire AFD a travaillé à promouvoir un aménagement forestier responsable et garant d'écosystèmes sains, productifs et diversifiés afin d'alimenter, autant en quantité qu'en qualité, l'industrie de la transformation sans pour autant porter préjudice à l'environnement et à la société. C'est en 2013 que le gouvernement du Québec a dévoilé sa nouvelle stratégie d'aménagement durable des forêts. Reposant sur un mode de gestion intégré des ressources et du territoire qui facilite la participation des acteurs et la prise en compte des enjeux écologiques, sociaux et économiques, le gouvernement a décidé que l'aménagement forestier écosystémique serait désormais au cœur de l'aménagement forestier au Québec.



Évolution du budget global, du nombre de projets et du nombre d'étudiants pour chacune des années d'existence de la Chaire AFD

LA COOPÉRATION POUR L'AVENIR

Les entités telles que les chaires de recherche ont généralement une durée de vie limitée. La chaire AFD, avec ses quatre quinquennats, est un cas exceptionnel de longévité qui, d'un point de vue écologique, serait caractérisée de rare. Comme les espèces qui font actuellement face aux effets du réchauffement climatique, la Chaire AFD a été confrontée à des changements de son environnement. Avec la volonté de son titulaire et de son équipe, la Chaire AFD a su résister et s'adapter aux nouvelles conditions auxquelles elle était confrontée. Telle l'apparition d'une nouvelle espèce qui aurait émergé de l'évolution d'une autre, la Coopérative de solidarité en recherche et développement forestier de l'Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec a été créée afin que perdurent les relations entre la Chaire AFD et son réseau de partenaires et que soit maintenue la capacité de développer des recherches ambitieuses et salutaires, autant pour l'industrie, la société que l'environnement.

LA CHAIRE (N') EST (PAS) MORTE, VIVE LA CHAIRE! ■